



Engagé·es  
au quotidien

## Déclaration liminaire CDEN 10 avril 2026 (1er degré)

Madame la Préfète/ ou la secrétaire générale, représentante de madame de la Préfète,

Madame la vice-présidente du Conseil départemental,

Mme et Mr les membres du CDEN

Madame la Directrice académique,

Dans la campagne pour les élections municipales – particulièrement absente dans les médias nationaux. Et l'éducation ne fait pas davantage l'objet de débats majeurs dans les campagnes politiques nationales pour les élections législatives ou présidentielle.

Pourtant, fin janvier dernier, ATD Quart Monde a présenté les résultats de son étude CIPES (Choisir l'Inclusion Pour Éviter la Ségrégation), menée depuis six ans. Il en ressort que les élèves de familles défavorisées sont surreprésentés dans les classes de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) : 75 % des élèves de ces classes viennent des 30 % des familles les plus pauvres. Cela s'explique par des obstacles les empêchant, avant même la fin de l'école primaire, de trouver leur place et de réussir dans les classes ordinaires.

Une preuve de plus que notre système éducatif ne remplit plus, ou pas, son office et que la promesse républicaine d'égalité est bien vaine.

Les questions liées à l'éducation manquent d'ambition, alors qu'elles sont un sujet éminemment politique. Quoi de plus politique que de choisir ce que sera la société de demain en y préparant sa jeunesse ? Ainsi, promouvoir la coopération plutôt que la compétition à l'école aurait évidemment une incidence sur les rapports sociaux quand les élèves seront devenus des adultes, des citoyen·nes en capacité de décider pour l'intérêt général.

Les défis auxquels l'école doit faire face sont nombreux : les inégalités sociales loin de se résorber comme on l'a vu, mais on peut aussi évoquer la dégradation de la santé mentale des jeunes, la crise du recrutement d'enseignant·es, l'inclusion ou encore l'accentuation du séparatisme entre école publique et écoles privées. Et, l'irruption des outils numériques et de l'intelligence artificielle générative, largement adoptée par les élèves et qui vient bousculer les apprentissages et bon nombre de pratiques très ancrées dans l'école (devoirs à la maison, évaluation, etc.). Face à de tels défis qui devraient nécessiter un budget conséquent, nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui ont commenté le changement historique, symbolique et programmatique, d'un budget de l'Éducation nationale passant derrière le budget de l'armée.

Les chiffres que nous allons vous citer sont éloquentes et révèlent le renoncement à une politique éducative ambitieuse pour la jeunesse de ce pays. Dans le premier degré tout d'abord, plus de 11 000 classes fermées soit l'équivalent de 4 classes fermées par jour ou de la fermeture d'une classe par jour depuis l'arrivée de Macron. Dans le second degré : plus de 8800 emplois

d'enseignant•es supprimés depuis 2017 pour 8 000 élèves supplémentaires accueillis et pour retrouver le taux d'encadrement de 2017 il faudrait créer plus de 10 000 postes et 45 000 pour retrouver le taux d'encadrement d'il y a 20 ans!

Vous l'aurez compris, l'éducation nationale va très mal, le service public d'Éducation exsangue, la souffrance au travail explose et le budget 2026, austéritaire tourne le dos à l'ambition des missions émancipatrices de l'École et aux besoins d'accompagnement pédagogique tout autant que psychologique de nos élèves . Un choix budgétaire qui s'appuie sur la baisse démographique pour imposer des suppressions d'emplois et qui ne va que renforcer les problèmes actuels en augmentant la souffrance de toutes et tous : élèves, enseignant•es AESH, AED mais aussi les infirmier•es scolaires, les assistantes sociales, le personnel administratif et technique.

Notre département n'est pas épargné.

Jeudi nous vous dresserons tableau de la situation du second degré dans le département, et allons redire devant les membres du CDEN ce que nous relevons dans le premier et évoqué lors du CSA.

Plusieurs écoles de l'Aveyron présentent un indice de position sociale inférieur à 90 sans être classées en éducation prioritaire. Cette situation, fréquente en milieu rural, montre le décalage entre les réalités locales et les dispositifs nationaux, ainsi qu'un abandon progressif de critères socio-scolaires objectifs dans l'attribution des moyens.

Or, les inégalités scolaires restent fortement liées aux inégalités sociales. En Aveyron, l'isolement et la précarité aggravent ces difficultés. Ne pas en tenir compte revient à laisser l'école reproduire ces inégalités. Nous demandons donc une prise en compte immédiate de ces situations, notamment dans les critères d'attribution des moyens et dans la scolarisation des enfants de deux ans, afin de répondre aux besoins du territoire et de limiter les départs vers le privé.

Cette année vous faites clairement le choix de faire porter les suppressions de cette carte scolaire sur nos petites écoles rurales : fermetures de nombreuses classes dans les écoles à 2 classes et non ouverture dans les classes uniques avec un nombre d'élèves élevé alors que la priorité nationale de ne pas avoir de GS, CP, Ce1 dans des classes de plus de 24 élèves ne sera pas respectée et que ces décisions fragilisent encore notre territoire rural. La FSU revendique des classes limitées à 20 élèves en multiniveau. Dans de nombreuses communes, l'école est un service public essentiel : sa fragilisation accélère le déclin local. L'exemple de Saint-Laurent-d'Olt illustre cette incohérence, avec une fermeture de poste malgré une dynamique communale exemplaire et des effectifs stables.

Nous dénonçons également le déploiement des PAS, qui ne répond pas aux besoins des élèves en difficulté et traduit surtout un manque de moyens (AESH, ULIS, structures spécialisées). L'inclusion ne peut être effective sans ressources adaptées. Développer réellement l'École inclusive est indispensable pour construire une société solidaire. Les dispositifs comme les PIAL ou les PAS, fondés sur la mutualisation, ne répondent pas à cet objectif et entérinent au contraire une prise en charge dégradée. Ce n'est pas non plus le discours du ministre défendant au Sénat le rejet d'un statut pour les AESH et affirmant que leur temps de travail serait « par nature » incomplet et l'accompagnement « temporaire » qui nous satisfaisait, au contraire. Cet argument est contredit par les données récentes de la DEPP : en 2024-2025, 98 % des AESH travaillent à temps incomplet, en moyenne à 63 % d'un temps plein, pour une rémunération nette d'environ 1 030€ mensuels. Précarité des contrats, temps partiel imposé, bas salaires , frais de déplacement

qui se multiplient, peu pris en charge, et lorsque c'est le cas avec plus d'un an de retard... : cette situation illustre une politique de sous-investissement chronique et inacceptable.

La baisse démographique doit être une opportunité pour améliorer l'école, non pour supprimer des postes. Elle permettrait de réduire les effectifs, renforcer les RASED, améliorer le remplacement, développer le dispositif « plus de maîtres que de classes » et redonner du temps de formation aux enseignant•es.

Les choix actuels relèvent d'une logique de court terme, alors même que l'investissement éducatif est reconnu comme rentable pour la société. Nous demandons le maintien de tous les postes et l'utilisation des moyens disponibles pour améliorer concrètement les conditions d'apprentissage et de travail, dans un contexte déjà fragilisé, les réformes et les tensions sur les remplacements.

Cela permettrait de donner des moyens pour l'inclusion et la prise en charge des élèves à besoins particuliers car les PE et les AESH s'épuisent avec des conditions de travail et d'apprentissage des élèves qui ne cessent de se détériorer. Il ne s'agit pas de s'opposer au principe d'une école inclusive, elles et ils demandent simplement les moyens de la faire vivre.

Vous comprendrez aussi que nous restions vigilant•es sur la mise en place d'un nouvel espace d'échanges comme les Observatoires de Dynamiques Rurales et Territoriales : d'abord, parce que ceux-ci se sont installés jusque là sans les représentant•es des personnels, ensuite parce qu'ils sont pensés comme des outils de transformation de « l'organisation territoriale mais aussi l'offre scolaire dans un contexte qui doit conduire à rechercher des organisations nouvelles » ; enfin parce qu'ils font comme si la question des moyens n'avaient pas vocation à être aussi un paramètre important – ce qui est le cas dans les échanges en CSA et même ici. Pour la FSU, les discussions sur l'organisation territoriale de l'école ne peuvent répondre à de simples logiques comptables d'une part, tout comme la baisse démographique ne peut servir de prétexte à remettre en avant des réformes dénoncées par la profession, d'autre part.

Le 31 mars dernier, la FSU avec d'autres organisations syndicales et soutenue par la FCPE locale, nous étions mobilisé•es contre ce budget qui tourne le dos à la jeunesse et qui va dégrader encore davantage les conditions d'enseignement, d'apprentissage, de travail, d'accompagnement, de remplacement...

De ce point de vue, la FSU, le redit : l'argent public doit aller au public et le subventionnement à l'enseignement privé doit cesser. Sur ce plan-là il est d'ailleurs urgent que l'État développe tous les contrôles nécessaires sur les finances et les financements, d'une part, sur les respects des cadres imposés par l'État à des établissements qui sont sous contrats, et qui parfois, s'affranchissent des règles communes, sur les programmes, sur les organisations pédagogiques, sur le calendrier scolaire, pour ne mentionner que quelques aspects.

Pour la FSU, l'urgence est de redonner à l'École les moyens de répondre à l'objectif de démocratiser l'accès à des savoirs ambitieux pour garantir une culture émancipatrice commune à tous et toutes.